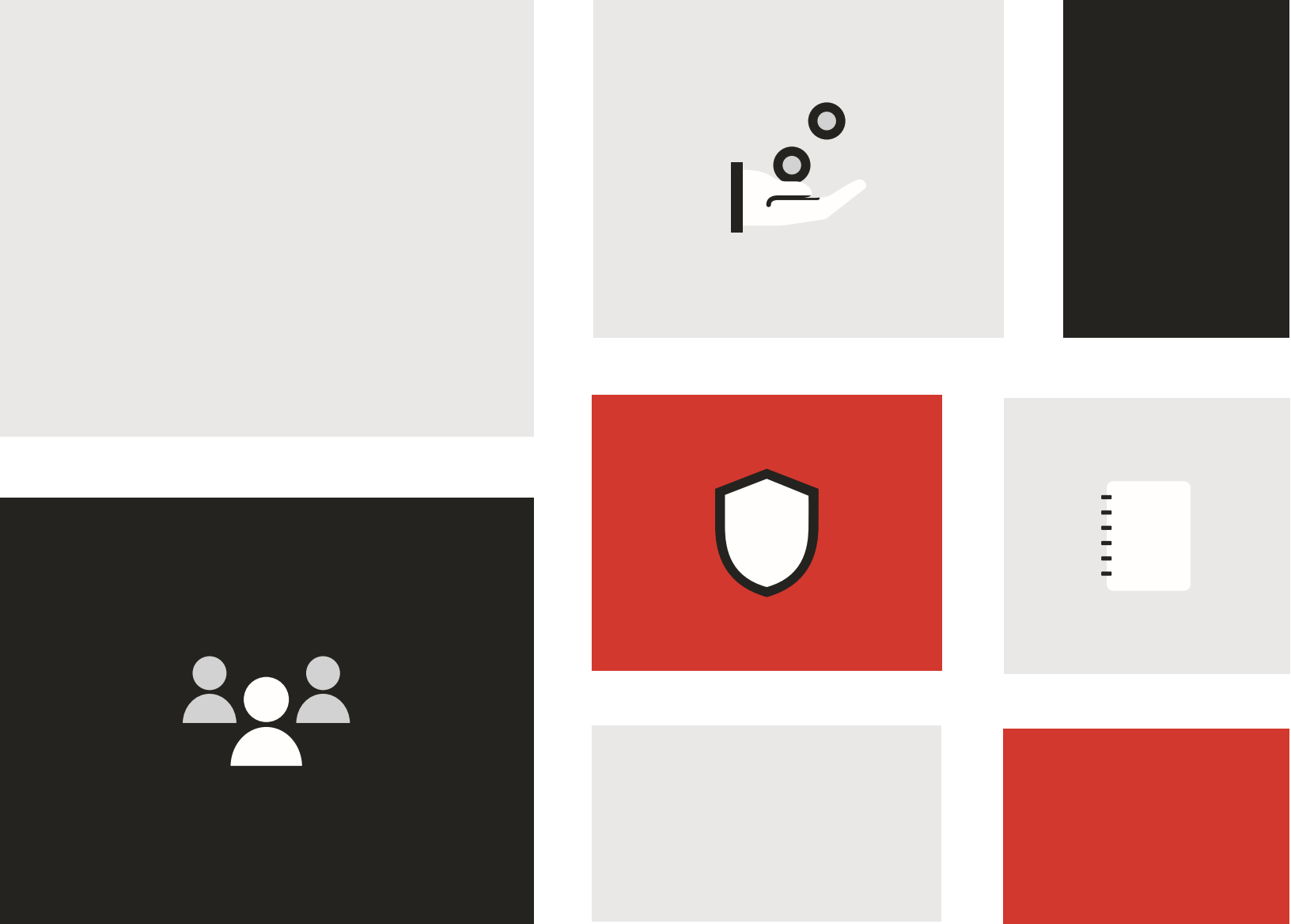




PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE
Mandat 2024-2025 – CA du 22 janvier 2025





PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

MERCREDI 22 janvier 2025 À 18 h -30 EN LIGNE

Sont présents les membres du conseil d'administration suivants :

Patrick Tsafack	Pharmacie
Cynthia Mbuya	Médecine
Simon Rodrigue Ngos	Sciences de l'éducation
Marion Carine Assogba	Droit
Jana Plourde	Sciences de l'administration
Alexia Falle	Médecine moléculaire
Anna Maïmouna Sohima KONE	Sciences de l'administration
Jeff René	Etudes internationales
Giresse MPEY	Sciences sociales
Sabrina Grenier	Sciences de l'éducation
Anne-Dominique D'Almeida	Sciences de l'éducation
Corneille Caorelle Amougou	Communication publique
Mouhamadou-Khaly Fall	Communication publique

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Steeve Mayoulou	Président
Claude Kondo Tokpovi	Coordinateur aux affaires institutionnelles
Linda Wong	Coordonnateur aux affaires externes
Ali Mohamed Ouattara Danhin	Candidat à la coordination aux affaires financières
Mélessande Hanicque	Attachée à l'exécutif
Mutombo- Joanna Mbuya	Coordonnatrice à la recherche

Sont présent-es les observateur-trices suivant-e-s :

Xavier-Philippe Lègaré	Président d'assemblée
William Poisson	Invité pour présenter sur le Laisser-Passer Universitaire
Alexis Cyr	Invité pour présenter sur l'UEQ
Angélique Rouvière	Directrice de la Chaire publique de l'AELIES
Siméon Roland Ekodo Mveng	Adjoint à la Chaire publique de l'AELIES
Dalal Loualid	Candidate au CA de l'AELIES
Dylan Musiol	Candidat au CA de l'AELIES

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Vénunyé Claude Kondo Tokpovi constate le quorum à 18h 36.

Résolution CA-2025-22-01/01

Proposée par : Steeve

Appuyée par : Claude

Que soit ouvert le conseil d'administration de l'ÆLIÉS du 22 janvier 2024.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-2025-22-01/02

Proposée par : Steeve

Appuyée par : Giresse

Que soit nommé président d'assemblée Xavier-Philippe et que Vénunyé Claude Kondo Tokpovi soit nommé secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CA-2025-22-01/03

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Alexia

Que soit adopté l'ordre du jour du 22 janvier 2025.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Amendement et ajout des points.

Giresse propose d'ajouter le point sur la pétition à l'ordre du jour et que le point sur les CCC passe en priorité.

Mouhamadou propose de faire passer les points laissés en suspens au CA passé avant ceux du CA actuel.

Ajout du point 5.6 sur la régularisation des embauches

Résolution CA-2025-22-01/04

Proposé par : Mahamadou

Appuyé par: Giresse

Pas de demande de vote

Proposition accepté à la majorité

Ajout du point 5.7 relatif à la présentation sur le LPU par William Poisson

Résolution CA-2025-22-01/05

Proposé par: Simon

Appuyé par: Steeve

Pas de demande de vote

Proposition accepté à la majorité

Ajout du point 5.8 sur les pétitions par Giresse

Résolution CA-2025-22-01/06

Proposé par : Giresse

Appuyé par : Marion

Demande de vote

Pour: 07

Contre: 03

Abstention: 03

Point voté à la majorité.

Que les points sur la présentation du LPU et d'Alexis relatif à l'UEQ passent en premier

Résolution CA-2025-22-01/07

Proposée par: Jeff

Appuyée par: Simon

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du CA du 11 décembre 2024

Résolution CA-2025-22-01/08

Proposée par : Sabrina

Appuyée par : Claude

Que soient adoptés les PV en date du 11 décembre 2024

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Ressources humaines

5.1. Démission au CA

CADUC

5.2 Nomination au CA

Présentation de Dylan Musiol

Doctorant en médecine moléculaire, il est vice-président des affaires financières et vice-président des affaires internes pour les associations travaillant au sein de l'école. Avec toutes ces responsabilités, il souligne qu'il est bien organisé pour pouvoir participer aux activités de l'AELIES.

Présentation de Dalal Loualid

Étudiante en maîtrise en économie, elle a pour objectif de participer activement aux décisions de l'AELIÉS. Elle est également membre de l'AISEQ et d'autres associations de l'Université Laval. Elle souhaite représenter les étudiants de sa faculté.

Résolution CA-2025-22-01/09

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Alexia

Que Dylan Musiol et Dalal Loualid rejoignent le CA de l'AELIES

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5.3 Absence au CA

CADUC

5.4 Rapport mensuel du Comité exécutif

Mouhamadou voudrait savoir ce qui s'est passé avec l'ancienne adjointe administrative et demande si l'adjointe est recrutée selon les règlements intérieurs. Selon lui, le CA doit être saisi.

Xavier intervient et annonce que c'est un comité d'embauche ainsi que les RH qui gèrent l'embauche du personnel permanent. L'embauche est ensuite présentée au CA, mais on n'attend pas l'accord du CA pour faire l'embauche.

Steeve rappelle à Mahamadou qu'il y a des contrats à court terme et à long terme. Il rappelle également que Mélanie cumule les deux postes et elle est débordée au point de prendre un congé maladie depuis octobre jusqu'au fin avril. La décision de l'embauche d'un employé à court terme relève du Président. La personne a été recrutée à la suite d'un CX.

Il rappelle qu'il avait écrit au CA à ce sujet mais personne n'a répondu.

Mahamoudou précise qu'il met des réserves sur le recrutement de la nouvelle adjointe administrative.

Jeff prend la parole et rappelle qu'au-delà des responsabilités du président, le CA en a des plus hautes et rappelle que le RH n'a pas travaillé d'un commun accord avec le président. Il suggère qu'il comprend l'urgence de la décision mais elle est prise sans l'accord du RH, ni du CA. Il propose l'arrêt du contrat des personnes engagées pour faire l'embauche dans les règles

Mouhamadou appuie.

Giresse précise que le cas de Mélanie en congé maladie s'avère préoccupant. Il appuie la suspension des nominations des nouveaux employés qui n'auraient pas été faites en respectant les règlements.

Corneille prend la parole et appuie tout ce qui a été dit. Depuis le précédent CA, on constate plusieurs irrégularités dans les agissements des acteurs de l'AELIÉS. Elle amène l'importance de respecter les règlements et les lois même lors de situations d'urgence. Un comité d'embauche devrait être mis en place pour étudier les candidatures. L'étude par une seule personne est un grand risque et ce type de manœuvre ne devrait pas être accepté dans l'association. Elle suggère que les employés soient suspendus.

Corneille propose que les contrats de services qui ont été donnés sans l'accord du comité RH soient suspendus.

Résolution CA-2025-22-01/10

Proposée par : Corneille

Appuyée par : Mouhamadou

Que soient suspendus les contrats de services qui ont été donnés sans l'accord du comité RH.

Pas de de demande de vote

Adopté à l'unanimité

Xavier invite les membres du CA à prendre en compte l'impact passé de l'embauche rapide de ces employés sur les paies et la rétention des employés de l'AELIÉS ainsi que sur les effets futurs de la suspension de ces contrats.

Mouhamadou rappelle qu'il était important pour lui de respecter les procédures.

Giresse précise que le rôle du président est d'anticiper sur les différents besoins comme le cas de Mélanie.

Jeff voudrait qu'on s'attache aux principes.

Claude répond qu'il a pris cette décision dans une situation d'urgence et qu'il faudrait être reconnaissant que les employés aient pu être payés. Il propose de laisser les employés terminer leur contrat jusqu'à la fin du mois de janvier pour ensuite reprendre les embauches en suivant les règles.

Cynthia précise qu'il s'agit de contrats de services à durée déterminée très courte qui ont permis de résoudre un besoin urgent. Elle invite les gens à laisser les employés terminer leur contrat.

Giresse dit qu'il ne s'agissait pas d'une situation d'urgence et que cela était prévisible. Il propose le vote.

Question préalable : On propose de clore la discussion et de passer au vote

Pour : 07

Contre : 04

Abstention : 02

La discussion a continué.

Steeve demande la démission avec effet immédiat.

Marion prend la parole et précise que les règlements n'ont pas été respectés. Selon elle, l'AELIES ne jouit pas d'une bonne réputation actuellement. Selon elle, le président ne pourrait pas prendre les décisions seules et elle pense qu'il est fatigué.

Xavier précise qu'il n'est pas nécessaire de renverser les contrats pour qu'il soit tenu en compte que le CA ait pris une action. Le fait de constater les vices de procédures est une action en soi. Il indique au CA qu'il est possible de faire une résolution sur le fait que le CA puisse comprendre les éléments difficiles que vit Steeve, mais qu'il est possible de trouver inacceptable de faire fermer la réunion du CA.

Mahamoudou précise que depuis sa première participation au CA, il a compris qu'il y avait plusieurs problèmes et selon lui le président ne doit pas démissionner dans de telles situations en manquant du respect à l'institution qu'est l'AELIES.

Selon Xavier, les procédures de recrutement du président sont lourdes et demandent de l'intervention lourde du RH.

Selon Dylan, il sera plus intéressant d'avoir plusieurs CA dans le mois. Xavier rappelle qu'on peut réaliser des CAE pour résoudre des grosses questions.

Xavier rappelle que ce serait la présidence d'assurer les bonnes conditions de travail à l'AELIES.

Giresse réfléchit à comment faire pour l'AELIES fonctionne. Il propose comment améliorer l'image de l'AELIES et le respect des droits des étudiants.

Jeff voudrait connaître le remplaçant du président. Selon lui, Steeve doit respecter l'assistance durant sa démission et il voudrait qu'on statue sur la démission de Steeve.

Xavier demande pour la question de fin de contrat de services de passer au vote secret.

Marion rappelle que tout ce qui ont été embauchés par des contrats de service ont eu des problèmes de paie et il est important que les décisions soient prises immédiatement.

Amendement de la résolution CA-2025-22-01/11

Jeff suggère qu'on conserve les contrats de services en poste jusqu'au 1er mars dans l'attente de l'embauche (ouverture de postes) en règle par le comité de RH.

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Giresse

Que les contrats de service du directeur ou de la directrice de la Chaire Publique et de l'adjointe à la réception en contrat soit terminés le 1^{er} mars, en attendant d'avoir effectué le recrutement pour les postes permanents respectifs.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

Giresse propose que soit convoquée, dans les cinq jours ouvrables, une assemblée générale extraordinaire pour répondre à la pétition sur la gestion de l'AÉLIES conformément à la disposition 29.2 des règlements généraux de l'AÉLIES, faire le suivi des processus d'embauche et faire le suivi du cas de Mélanie. Il comprend qu'il serait possible d'aborder ce point lors du CAE.

Mouhamadou propose de déléguer les RH pour inviter Mélanie à revenir.

Linda précise que Myriam exprime la difficulté de fournir les rapports aux deux semaines avant de recevoir la paie.

Mouhamadou propose également de faire le CAE pour permettre également aux RH de faire le point sur les postes vacants.

Résolution du CA-2025-22-01/12

Que soit convoquée, un Conseil d'Administration extraordinaire le 29 janvier 2025 à 18h30, autour des points spécifiques suivants :

- 1) Pétitions concernant le président ;
- 2) Suivi de la prise de fonction du Président par intérim;
- 3) Suivi sur le processus d'embauche;
- 4) Suivi sur la négociation avec Mélanie ;
- 5) Faire la situation des postes vacants.

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Mouhamadou

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

5.5. Points généraux

5.5.1 Rapport et formation de l'avocat Mr. Lancop

Selon Mohamoudou l'avocat devrait être présent étant donné qu'il est programmé.

Xavier rappelle que l'avocat ne veut être présent à des heures tardives, il se pourrait ne pas être disponible.

Selon Linda, l'avocat Lancop étant en droit des affaires, il n'est pas approprié pour les associations.

5.5.2 Procédure de recrutement

Reporté au Prochain CA

5.5.3 Rapport de Sabrina Grenier

CADUC

5.5.4 Comité RH non fonctionnel

Selon Jeff, le comité RH était bel est bien fonctionnel.

5.5.5 Rapport d'Angélique

Selon Angélique, le compte mail du Directeur de la chaire publique est géré en parallèle avec son prédécesseur.

Il voudrait savoir quand est-ce qu'elle aura les accès.

Selon Jeff, avec les décisions qui viennent d'être prises au CA, tous les outils sont officiellement rapatriés à Angélique.

5.5.6 Prolongement du congé maladie de Mélanie

Que le CA se prononce en défaveur de demander aux employé.e.s de remplir un rapport aux deux semaines.

Résolution du CA-2025-22-01/13

Proposé : Giresse

Appuyé par : Jeff

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

5.6. Contrat de l'ancien Directeur de la chaire publique

CADUC

6. Affaires internes et institutionnelles

6.3. Démission sur le Comité exécutif

Résolution du CA-2025-22-01/14

Proposée par : Jeff

Appuyée par: Giresse

Que la démission de Danielle Yao soit entérinée

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Résolution du CA-2025-22-01/15

Proposée par : Jeff

Appuyée par: Marion

Que soit reçue la démission de Steeve Lebrun Mayoulou au poste de président

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Résolution du CA-2025-22-01/16

Proposé par : Giresse

Appuyée par : Jeff

Que Mohamed Ali Ouattara Danhin soit nommé président par intérim de l'AELIES

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Résolution du CA-2025-22-01/17

Proposé par : Jeff

Appuyée par : Mouhamadou

Que soit ajouté aux signataires autorisés de l'AELIES Linda Wong

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

6.4. Élection sur le Comité exécutif

CADUC

6.5. Ouverture des postes vacants sur le Comité exécutif

CADUC

6.6. Démission sur les CCC

Résolution du CA-2025-22-01/18

Proposée par : Linda

Appuyée par : Giresse

Que Danielle YAO soit retirée de la Commission des affaires étudiantes et du CISAM

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

6.7. Nomination sur les CC

Résolution du CA-2025-22-01/19

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Marion

Que Mohamed Amine Bouchlaghem sur entériné sur le comité de l'IA

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

Que Salimatou Isamel-Toukara soit élue au Conseil universitaire de l'Université Laval
CADUC

Résolution du CA-2025-22-01/20

Que Linda Wong renouvelle son poste à la Commission des études.

Présentation de Linda Wong

Présente sur la commission depuis un an. Actuellement ils travaillent sur l'IA et ses innovations.

Linda Wong : 08

La chaise : 0

Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

7. Affaires financières

CADUC

8. Affaires académiques

CADUC

9. Affaires externes et politiques

Présentation de l'ALEXIS DE L'UEQ

Alexis Cyr présente le fonctionnement de l'Union. Elle aide les associations à répondre à leurs problématiques.

Les associations deviennent membre de l'Union afin de recourir aux services et dans ce cas il est exigé une cotisation de 5,59 \$ par session par étudiant. Les cotisations peuvent être retirées par les étudiants.

L'UEQ est disponible pour une représentation juridique (Juripop) ainsi que pour de la mobilisation sur le campus et pour les campagnes/événements.

Elle fournit des banques d'heures de consultations légales gratuites aux associations membres.

L'union Étudiante du Québec fournit un soutien et de l'aide concernant l'aide financière aux études. Elle soutient ces enjeux et offre également diverses bourses pour les étudiants du 2e et 3e cycle.

Elle est impliquée dans la sphère politique et publique pour le Programme d'expérience québécoise (PEQ) et pour le projet de Loi 74 visant principalement l'encadrement des étudiants internationaux.

Période de questions

Mouhamadou prend la parole et demande si les étudiants internationaux doivent faire un test de langue française dans le processus de demande de résidence permanente.

Alexis Cyr répond que l'Union peut agir sur les décisions du Gouvernement du Québec et non nécessairement sur les décisions faites par le Gouvernement Fédéral en ce moment, mais cela pourrait être le cas dans le cas d'un déclenchement d'une élection.

Steeve prend la parole et évoque l'idée au CA débattre d'une possible intégration. Il se questionne sur les modalités et les démarches à suivre pour l'intégration dans l'UEQ.

Il demande également ce que fait l'UEQ pour intégrer le fonds de la recherche surtout dans un contexte de difficulté d'obtention des bourses. Il demande les actions menées par l'UEQ pour faire face à la hausse des frais de scolarité.

Alexis indique que l'AELIÉS peut intégrer L'UEQ de plusieurs manières et que cela relève de leurs règlements concernant l'adoption de cette intégration. Par exemple, cela peut se faire lors d'une assemblée générale ou d'un CA. Il annonce aussi que les documents administratifs concernant l'UEQ sont disponibles facilement en contactant une personnes ressource. La hausse de frais de scolarité et la précarité étudiante est au cœur des inquiétudes de l'UEQ et est sur ce dossier.

Steeve voudrait savoir ce que l'AELIES gagne quand même en tant qu'observateur. Il rappelle à Alexis que, par exemple, les étudiants commencent à recevoir des

exclusions durant cette session d'hiver et il voudrait savoir comment l'UEQ pourrait soutenir l'AELIES dans ces problématiques.

Alexis rappelle que le partenariat de l'UEQ et les associations surtout lorsqu'elles cotisent, leur donnent droit aux interventions gratuites et les associations membres sont beaucoup priorisées. L'UEQ offre de l'aide en ce qui concerne des services de médiation, par exemple. En ce qui concerne le test de langue, si plusieurs associations membres soulignent ce point, il est certain que l'UEQ se penchera de manière plus proximale sur ce point.

Steeve demande si l'UEQ peut se positionner sur l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux en vue de leur permettre d'accéder facilement aux bourses. Les défis reliés à la coordination entre les études très onéreuses et le travail autorisé à temps partiel sont inquiétants.

Alexis Répond qu'il y a encore des contradictions entre le nombre d'heures autorisés. Des démarches auprès du Gouvernement sont en cours. La résidence permanente est directement liée au PEQ. Selon lui, le PEQ était un moyen rapide d'accès à la résidence permanente et l'UEQ mène des actions pour que le permis d'études donne accès au travail et à la résidence. L'UEQ fait de la pression pour que les étudiants internationaux obtiennent des bourses.

Présentation de William Poisson sur le Laisser passer universitaire

Vice-président de l'association des chercheuses et chercheurs en aliments et sciences animales.

Il propose de bonifier l'offre du LPU actuelle. Il propose d'implanter une possibilité de report de l'activation du LPU pour certaines sessions. En d'autres mots, il propose de reporter l'activation du LPU selon les besoins de l'étudiant(e). Les paiements s'effectueraient toujours aux sessions d'été et d'hiver, mais un report d'une de ces sessions pourrait se faire pour la session d'été.

Il voudrait avoir l'approbation de l'AELIES pour son soutien et demande avec le comité LPU, le RTC et la STL.

Mohamadou prend la parole et annonce qu'il s'agit d'une proposition pertinente et il l'appui.

Angélique prend la parole et annonce qu'il y a une proposition en cours à ce sujet. Il s'agirait d'un choix fait pour les sessions d'activation du LPU.

William répond et dit que la proposition lui semble la même.

Jeff voudrait demander si la demande de William poisson a pris en compte l'augmentation des frais LPU.

Il répond en précisant que les frais ne changeront pas même s'il choisit d'utiliser le LPU à deux sessions spécifiques dans l'année.

Steeve précise le contexte de la demande et indique que le prix payé par les étudiants est un prix forfaitaire. Il est impossible de rompre le contrat actuel, mais il se terminera l'an prochain. Un vote pourrait être fait à ce sujet. Il rappelle la lourdeur administrative que la résolution peut créer pour le comité exécutif, étant donné qu'actuellement il y a l'organisation des élections générales et il propose que le CE prochain puisse se pencher là-dessus.

Sabrina propose de faire un référendum pour plutôt prendre en compte toutes les sessions dans l'année pour le LPU. Certains étudiants bénéficieraient d'avoir l'option d'obtenir le LPU en été. Il pourrait y avoir un droit de retrait pour ceux qui n'ont pas aux études. Dans la Faculté des sciences de l'éducation, il y a de plus en plus de cours et de besoins en été.

Selon William, beaucoup d'étudiants risquent de ne pas utiliser le LPU durant l'été.

Dylan revient sur le fait que les étudiants du 3e cycle seraient plus avantagés à avoir la possibilité de prendre le LPU lors de la session d'été, puisqu'ils travaillent et doivent se déplacer souvent.

William propose de discuter avec le comité LPU pour s'assurer si un référendum peut être réalisé.

Steeve rappelle qu'il fait partie du comité sortant et c'est l'attaché exécutif qui assurera la transition. Selon lui, en tant qu'exécutant, il est difficile actuellement de se pencher là-dessus et propose plutôt d'avoir des données probantes pour prendre les décisions relatives clairement au LPU.

Selon Jeff, il est difficile de prendre une résolution formelle sur le LPU étant donné le comité exécutif sortant.

Sabrina propose au comité LPU de sonder les étudiants sur leurs besoins, notamment ceux relatifs au report aux différentes sessions et sur l'ajout de la session d'été pour l'obtention du LPU.

Xavier réplique que le comité LPU est externe à l'AELIES et qu'il est quand même important de commencer déjà à réfléchir là-dessus.

Cynthia propose que le référendum concernant l'appui des étudiants concernant le LPU soit fait par le Conseil exécutif.

Résolution du CA-2025-22-01/21

Proposée par: Jeff

Appuyée par: Dylan

Que le comité exécutif procède à un sondage auprès des étudiant.e.s membres afin de recueillir leurs opinions sur la possibilité d'un report du LPU à la session d'été (période estivale)

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

10. Date du prochain CA

Le prochain CA est en date du 19 février 2025.

11. Levée de la rencontre par non atteinte du quorum à 12 h 19

Fin de la rencontre du CA à 12 h 19



Vénunyé Claude Kondo Tokpovi
Coordination aux affaires
institutionnelles

Mohamed Ali Ouattara Danhin
Président par intérim